

## Problème avec la société de gestion

Par poucibill, le 04/05/2010 à 21:09

Bonjour,

Bonjour,

Mon mari et moi possèdons un studio en loi De Robien. Il est géré par une société de gestion que nous rénumérons pour s'en occuper.

Depuis mars 2009, le locataire ne paie plus. nous l'avons découvert en décembre à la lecture du décompte (seulement envoyé à ce moment). Aprè plusieurs appels la société nous répond enfin qu'il faut patienter. Or nous avons souscrit une assurance pour non paiement de loyers, qui est déduite de nos revenus locatifs ainsi que les frais de gestion.

En février la société a enfin entamé une procédure auprès d'un huissier et effectué les démarches auprès de l'assurance.

Mais à ce jour, après plus d'un an, nous n'avons aucune nouvelle, aucun revenu et la personne chargée de notre dossier trouve toujours des excuses, nous demande de patienter mais ne fait rien.

J'aimerai savoir si nous avons un recours quelconque pour obliger l'assurance à nous verser ce qu'elle nous doit, et envers la société qui ne fait rien alors que nous avons un contrat avec elle pour la gestion.

Merci de vos réponses.

cordialement

Nathalie